



Recrutement Musicien.ne Intervenant.e professeur de flûte traversière

Dans le cadre d'un départ à la retraite, l'Ecole Intercommunale de Musique et Danse de la Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime « Kaniri Ar Mor » recrute un.e musicien.ne intervenant.e en charge des interventions en milieu scolaire et des cours de flûte traversière à compter du 1^{er} septembre 2024

Missions du poste

- assurer les interventions en milieu scolaire dans les écoles primaires de la communauté de communes de la presqu'île de Crozon-Aulne Maritime / 6h à 8h hebdo

Missions complémentaires (selon compétences) :

- cours de flûte traversière / 2h hebdo (classe à développer)
- interventions éveil musical (crèche, petite enfance, alsh)
- interventions ehpad ponctuelles

Autres missions liées au poste :

- présence ponctuelle en dehors des temps de cours
- organisation des auditions, concert d'élèves de la classe
- assurer le suivi des projets pédagogiques et leur évaluation en lien avec les enseignants de l'éducation nationale
- assurer la communication et la relation aux parents d'élèves
- participation aux projets de l'école et aux réunions d'équipe ainsi qu'à la réflexion du projet pédagogique de l'école
- participation aux formations d'équipes

Profil du poste

Aptitudes et compétences demandées :

- capacité à proposer une offre d'enseignement et une pédagogie renouvelée, créative et innovante favorisant la transversalité (corps -voix), l'oralité et écriture
- maîtrise de la pédagogie de la voix et d'un instrument accompagnateur appréciée (guitare, piano ou accordéon)
- ouverture aux styles et esthétiques diverses (répertoires classique, baroque, lyrique, contemporain musiques actuelles, traditionnels...)
- être force de proposition pour les projets de l'école
- capacité à être autonome dans l'organisation et la mise en oeuvre des projets
- avoir une pratique artistique confirmée et régulière

Aptitudes relationnelles :

- avoir l'esprit d'équipe et le sens du contact

Conditions du poste :

- CDI de 6h à 10h hebdo (évolutif) selon convention collective "Eclats"
- heures complémentaires rémunérées (concerts, projets...)
- statut professeur indice 265 selon convention collective "Eclats"
- 34 semaines d'activité dont 32 semaines de cours /an
- vacances scolaires
- mutuelle complémentaire employeur (prise en charge 50% du tarif de base)
- indemnités kilométriques domicile-travail 0,20 euros/km A/R
- frais de missions déplacement 0,25 euros/km (concerts, interventions hors les murs....).

Profil demandé :

- DUMI profil enseignant flûte traversière
- permis B

Candidature / renseignements : kaniri@free.fr